

APPEL A CONCOURS « JE TISSE MA TOILE »

PROJET DANS LE CADRE DU FESTIVAL DU LIN / 18 ET 19 SEPTEMBRE 2021
UZEL ET SES ENVIRONS (22)

LE FESTIVAL

Le Festival « Au Fil du lin... » se déroule dans les communes bordant la « Route du Lin » qui rassemble notamment deux sites muséographiques en Centre Bretagne : Le Musée Atelier du Tisserands à Uzel et la Maison des Toiles à Saint Thélo.

Ils présentent l'histoire de l'activité manufacturière et commerciale du textile en centre Bretagne entre le 17ème et 20ème siècle dont l'utilisation des fibres de lin fût prépondérante notamment avec les toiles « les Bretagnes ».

LE CONCOURS

Dans le cadre d'un parcours d'expositions sur l'ensemble des communes participantes, le comité de pilotage du festival a souhaité renouvelé un concours d'exposition artistiques sur le thème « **Je tisse ma toile** ». L'organisation du concours est déléguée à l'association « Mémoire en demeure » de St Thélo. Ce concours est ouvert à tous, artisans, artistes textiles ou autres. Il est doté d'un **prix de 500 euros** décerné par un jury.

LE REGLEMENT

Création d'une oeuvre selon le thème

Toutes techniques acceptées

Le lin doit impérativement faire partie de l'oeuvre, ceci quelque soit sa forme, textile, fibre, étoupe, résine...

Un comité de sélection délibéra sur les dossiers reçus et vous serez avisés courant juillet des oeuvres retenues.

Les oeuvres sont à envoyer au plus tard pour le 2 septembre. Les frais d'envoi et de retour des oeuvres sont à votre charge. Prévoir lors de l'envoi l'étiquette et les timbres pour le retour.

Les oeuvres seront exposées pendant la durée du festival (voire plus).

L'auteur s'engage à laisser son oeuvre pendant la durée de l'exposition. Il doit préciser son prix de vente ou si elle fait partie d'une collection. En cas de vente, l'oeuvre restera exposée jusqu'à la fin de l'exposition.

L'organisateur du concours s'engage à assurer les oeuvres pendant le temps d'exposition.

Frais de dossier de 10 euros, chèque à l'ordre du CAC SUD 22.

Le dossier de candidature doit être renvoyé au plus tard le 4 juillet 2021 accompagné de trois photos numériques (300dpi) ou de croquis du projet de l'oeuvre et du chèque pour couvrir les frais de dossier à l'adresse suivante :

Association « Mémoire en demeure »,
pa Claire Aubert ,
9 place de l'Eglise
22460 SAINT THELO.

Pour toutes questions : memoireendemeure@gmail.com

Dossier de candidature

Nom : Prénom :

Entreprise :

Nom d'artiste :

Artisan n° de siret :

N° maison des artistes :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mobile :

Votre parcours :

.....

.....

Je participe au concours « *Je tisse ma toile* »

Nom de l'œuvre :

Descriptif et éventuellement son prix :

.....

.....

Je participe à la tombola oui non

Nom de l'œuvre 'tombola' si ce n'est pas la même :

Descriptif et prix :

.....

Date :

Signature :